



Rapport de la 6e Conférence politique annuelle.

Réseau des migrations d'Afrique australe (SAMIN)

Thème : *Revisiter le parcours : réflexions, réalités et engagements renouvelés pour la gouvernance des migrations en Afrique australe (2019-2025)*

Dates : 21-22 octobre 2025

Lieu : Hôtel Birchwood, Bartlett, Boksburg, Johannesburg, Afrique du Sud

Participants : 70+

Pays représentés : 20 pays, couvrant l'Afrique australe, orientale, occidentale et centrale, le Sahel et le Maghreb, avec une représentation de l'Europe (Norvège) et de l'Amérique du Sud (Brésil)

Rapporteur : Kamogelo Modisane.

Sommaire.

Introduction.....	2
Contexte et objectifs	3
Objectifs de la Conférence	
Aperçu des intervenants et invités d'honneur	4
Allocution d'ouverture et discours principal	6
Messages de soutien	
Sessions thématiques et ateliers	8
Présentations introductives des intervenants thématiques	
Thèmes des ateliers et principales discussions	
Thème 1 : Harmonisation des politiques migratoires dans la région de la SADC et décriminalisation des migrants.....	
Thème 2 : Changement climatique et migration – Comprendre les liens.....	
Thème 3 : Genre et migration – Protection inclusive et réalités vécues.....	
Thème 4 : Collaboration régionale et interrégionale sur la gouvernance des migrations	
Rapports des chapitres nationaux	12
Aperçu des rapports nationaux.....	
Chapitre national du Zimbabwe.....	
Chapitre national du Malawi.....	
Chapitre national du Botswana	
Chapitre national de la Zambie	
Remarques de clôture et adoption de la Déclaration de Boksburg.....	14
La Déclaration de Boksburg	15
Aperçu de la Déclaration de Boksburg	
Principes fondamentaux de la Déclaration	
Réflexions finales.....	16

Introduction.

La 6e Conférence politique annuelle du Réseau des migrations d'Afrique australe (SAMIN) a marqué une étape importante dans le parcours du réseau depuis sa création en 2019. Organisée sur deux jours, la conférence a réuni des décideurs politiques, des chefs traditionnels, des organisations internationales, des universitaires, des militants, des dirigeants de communautés migrantes et des acteurs de la société civile afin de faire le bilan des progrès réalisés, d'interroger les réalités migratoires actuelles et de renouveler les engagements collectifs en faveur d'une gouvernance des migrations fondée sur les droits en Afrique australe et au-delà.

La conférence s'est distinguée par une atmosphère dynamique et déterminée. La présence de représentants de haut niveau du système des Nations Unies (dont ONU Femmes), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de l'autorité traditionnelle représentée par le Chef Delisa Moses Masilela Macingwane II, ainsi que de hauts responsables politiques tels que le Commissaire zambien aux réfugiés, a souligné l'envergure et la crédibilité de la plateforme. La forte participation d'organisations dirigées par des migrants et des réfugiés, dont les expériences vécues ont ancré les discussions dans la réalité et l'urgence, a été tout aussi importante.

Les participants ont, à maintes reprises, souligné l'énergie, la solidarité et le sentiment de mission commune qui ont imprégné la conférence. La diversité des voix, des militants de terrain aux universitaires et responsables gouvernementaux, a considérablement enrichi les délibérations et renforcé l'identité de SAMIN en tant que réseau de migration véritablement centré sur les personnes et dirigé par des Africains.

Contexte et objectifs.

La Conférence politique annuelle de SAMIN est une plateforme phare et récurrente offrant un espace de réflexion, de dialogue et d'action coordonnée sur la gouvernance des migrations. La conférence de 2025 s'est appuyée sur les résultats de la 5e Conférence politique annuelle tenue en novembre 2024, tout en répondant à des défis régionaux et mondiaux nouveaux et croissants, notamment la réduction du financement humanitaire, la montée de la xénophobie et de l'afrophobie, les déplacements induits par le climat et l'affaiblissement des régimes de protection des réfugiés.

Objectifs de la Conférence

Les principaux objectifs de la 6e Conférence politique annuelle étaient les suivants :

1. Faire le bilan des réalisations de SAMIN entre 2019 et 2025 ;
2. Évaluer la mise en œuvre des politiques migratoires aux niveaux national et régional ;
3. Analyser les tendances et défis migratoires émergents en Afrique australe et sur le continent ;
4. Renforcer le plaidoyer national et régional par une action coordonnée et fondée sur des données probantes.

La conférence visait en outre à produire des résultats concrets et orientés vers l'action, susceptibles de renforcer les chapitres nationaux de SAMIN, d'approfondir les partenariats et d'amplifier les voix africaines dans la gouvernance des migrations.

Aperçu des intervenants et invités d'honneur.

La conférence a réuni un ensemble impressionnant d'intervenants et de contributeurs, notamment :

- **Rév. Melton Luhanga** – Président, Réseau des migrations d'Afrique australe (SAMIN), Malawi.
- **Chef Delisa Moses Masilela Macingwane II** – Chef traditionnel, Maison royale de Macingwane, Afrique du Sud.
- **M. Tovine Donkota Kaneneka** – Commissaire aux réfugiés, Gouvernement de la Zambie.
- **Dre Hazel Gooding** – Représentante adjointe, ONU Femmes Afrique du Sud.
- **Mme Maira Moreriane** – Organisation internationale pour les migrations (OIM), Afrique du Sud.
- **Dre Langelihle Mlotshwa** – African Centre for Migration and Society (ACMS), Université du Witwatersrand.
- **P. Rampe Hlobo SJ** – Service jésuite des réfugiés (JRS).
- **M. Joseph Eliabson** – Représentant du Secrétariat, Réseau des migrations d'Afrique australe (SAMIN).
- Représentants des **chapitres nationaux de SAMIN** du Zimbabwe, du Malawi, du Botswana et de la Zambie.
- Dirigeants d'**organisations dirigées par des migrants et des réfugiés**, y compris des mouvements de femmes migrantes.
- Représentants d'**organisations régionales de la société civile et de réseaux de migration** couvrant l'Afrique australe, orientale, occidentale, le Maghreb et le Sahel.
- Universitaires, chercheurs et praticiens des politiques travaillant sur les questions de migration, de déplacement, de genre et de gouvernance climatique.

Leurs contributions collectives ont reflété un équilibre entre expertise politique, leadership moral, données empiriques et expérience vécue.

Allocution d'ouverture et discours principal.

La conférence a été officiellement ouverte par un discours principal de **M. Joseph Eliabson**, du Secrétariat de SAMIN. Ses propos ont donné le ton de la conférence, soulignant que la migration est à la fois une réalité et une opportunité, et non une menace. Il a souligné l'évolution de SAMIN, passée d'une petite initiative à une plateforme régionale respectée, et a insisté sur le fait que les migrants et les réfugiés eux-mêmes demeurent les principaux acteurs du changement au sein du réseau.

Un message récurrent du discours principal portait sur la nécessité de faire évoluer les récits dominants, en passant de la stigmatisation des migrants à la reconnaissance de leur résilience, de leurs contributions et de leur leadership. L'allocution a également mis l'accent sur la solidarité africaine, le rôle de l'autorité traditionnelle et l'importance d'approches régionales harmonisées en matière de gouvernance des migrations.

Messages de soutien.

Bien que plusieurs messages de soutien aient été prononcés, les contributions des intervenants suivants se sont particulièrement alignées sur le thème et les objectifs de la conférence :

- **Rév. Melton Luhanga (Président de SAMIN)** : A souligné la nécessité de passer d'un discours migratoire fondé sur la peur à une gouvernance fondée sur la dignité et les droits. Il a mis en avant la croissance institutionnelle de SAMIN, la mise en place des chapitres nationaux, la planification stratégique et la visibilité régionale et mondiale croissante.
- **P. Rampe Hlobo** : A présenté la gouvernance des migrations comme un impératif moral et humanitaire ancré dans la dignité humaine et la solidarité. Il a invité les participants à renouveler leurs engagements, non seulement en tant qu'acteurs politiques, mais aussi en tant que compagnons des migrants et des réfugiés, en particulier face à la montée du nationalisme et de l'exclusion.
- **Dre Langelihle Mlotshwa (ACMS)** : A souligné le rôle essentiel de données fiables et actualisées dans l'élaboration de politiques migratoires efficaces. Elle a insisté sur l'importance de la collaboration entre le monde universitaire, la société civile et les décideurs politiques, et a mis en garde contre une prise de décision fondée sur des données obsolètes ou incomplètes.
- **Mme Maira Moreriane (OIM)** : A réaffirmé l'importance d'une gouvernance des migrations fondée sur les droits, de la coopération régionale et de la protection des migrants, quel que soit leur statut. Elle a reconnu à la fois les défis auxquels sont confrontés les migrants et leurs contributions importantes aux sociétés d'accueil.

Sessions thématiques et ateliers.

Les sessions thématiques et les ateliers ont constitué l'une des composantes les plus interactives et réflexives de la conférence. Ces sessions ont été conçues intentionnellement pour traduire les discussions de haut niveau en un dialogue participatif, permettant aux délégués de s'engager en profondeur sur les domaines thématiques prioritaires, au cœur du mandat de SAMIN et du programme plus large de gouvernance des migrations en Afrique australe.

Présentations introductives des intervenants thématiques.

Une série de présentations thématiques a été livrée par des intervenants issus d'organisations de la société civile, du monde universitaire, d'institutions confessionnelles, de réseaux régionaux et de mouvements dirigés par des migrants. Ces intervenants ont apporté un cadrage conceptuel, des données empiriques et des perspectives issues de l'expérience vécue, qui ont servi de base aux discussions de groupe qui ont suivi.

Thèmes des ateliers et principales discussions.

Thème 1 : Harmonisation des politiques migratoires dans la région de la SADC et décriminalisation des migrants.

Les discussions relatives à ce thème ont porté sur la nature fragmentée des politiques migratoires dans la région de la SADC et sur les conséquences néfastes qui en découlent pour les migrants, en particulier les migrants sans papiers et peu qualifiés. Les participants ont examiné comment l'incohérence des cadres juridiques contribue à la criminalisation, aux abus et aux obstacles à l'accès aux services de base.

Les principaux points de discussion ont porté sur :

- La nécessité urgente de cadres migratoires régionaux harmonisés donnant la priorité à la protection, à la mobilité et à la régularisation ;
- L'impact néfaste des approches sécuritaires et punitives de la gestion des migrations ;
- L'importance de faire évoluer les discours des États, de la criminalisation vers une gouvernance fondée sur les droits et orientée vers le développement.

Ce thème s'est fortement inscrit dans l'appel de la conférence à *renouveler les engagements* en faveur d'une gouvernance humaine des migrations, en s'attaquant aux lacunes structurelles des politiques qui persistent dans la région.

Thème 2 : Changement climatique et migration – Comprendre les liens.

Cette session a exploré le changement climatique en tant que facteur de plus en plus déterminant de la migration et du déplacement en Afrique australe et sur le continent en général. Les intervenants et les participants ont souligné comment la dégradation de l'environnement, les sécheresses, les inondations et

l'insécurité alimentaire intensifient la mobilité, souvent dans des contextes où les cadres juridiques et politiques sont mal préparés pour y répondre.

Les principales questions soulevées comprenaient :

- L'absence de reconnaissance juridique claire des personnes déplacées pour des raisons climatiques ;
- L'impact disproportionné du déplacement induit par le climat sur les femmes, les jeunes et les communautés rurales ;
- La nécessité de politiques anticipatives et fondées sur des données, intégrant l'adaptation climatique, la réduction des risques de catastrophe et la gouvernance des migrations.

Ces discussions ont renforcé l'accent mis par la conférence sur la *réflexion autour des réalités actuelles*, en particulier les facteurs de migration émergents et insuffisamment reconnus depuis 2019.

Thème 3 : Genre et migration – Protection inclusive et réalités vécues.

La question du genre a constitué une préoccupation transversale tout au long de la conférence, et cet atelier a offert un espace d'engagement plus approfondi sur les expériences spécifiques des femmes et des filles migrantes et réfugiées. S'appuyant sur les contributions de mouvements de femmes migrantes, d'organisations confessionnelles et de chercheurs, les discussions ont mis en lumière à la fois la vulnérabilité et la capacité d'action.

Les participants se sont concentrés sur :

- La violence basée sur le genre, la traite et l'exploitation le long des routes migratoires et au sein des communautés d'accueil ;
- Le leadership et le pouvoir organisationnel des femmes migrantes, en particulier dans les économies informelles et les réseaux de soutien communautaire ;
- La nécessité de données, de politiques et de services sensibles au genre qui répondent aux réalités vécues plutôt qu'à des suppositions.

Ce thème s'est directement rattaché aux travaux en cours de SAMIN sur le genre et la migration, et a réaffirmé les engagements pris lors des conférences précédentes, notamment la mise en œuvre de déclarations et de recommandations politiques axées sur le genre.

Thème 4 : Collaboration régionale et interrégionale sur la gouvernance des migrations.

Ce thème a examiné les expériences et les enseignements tirés de différentes régions d'Afrique, notamment l'Afrique australe, orientale, occidentale, le Maghreb et le Sahel. Les intervenants et les participants ont réfléchi aux similitudes et aux divergences dans les dynamiques migratoires, les réponses politiques et les stratégies de plaidoyer.

Les principaux points de discussion ont porté sur :

- La valeur de la solidarité et de l'apprentissage interrégionaux pour relever des défis communs tels que la violence aux frontières, le déplacement et le rétrécissement de l'espace civique ;
- Le rôle des réseaux régionaux dans l'amplification des voix africaines au sein des débats mondiaux sur la migration ;
- Les possibilités de collaboration entre SAMIN et des réseaux partenaires à travers le continent.

Ce thème a fortement résonné avec l'objectif de la conférence de renforcer le plaidoyer régional et continental, et a réaffirmé l'évolution de SAMIN, d'une plateforme d'Afrique australe vers un réseau panafricain plus large.

Dans leur ensemble, les sessions thématiques et les ateliers ont incarné l'esprit de la 6e Conférence politique annuelle de SAMIN. Ils ont permis aux participants de :

- *Revisiter le parcours* en évaluant les progrès, les lacunes et les enseignements tirés depuis 2019 ;
- *Interroger les réalités actuelles* qui façonnent la gouvernance des migrations, notamment le changement climatique, les vulnérabilités liées au genre et la fragmentation des politiques ;
- *Renouveler les engagements* à travers des discussions concrètes sur l'harmonisation, la collaboration et le plaidoyer fondé sur les droits.

Ces sessions ont souligné que la gouvernance efficace des migrations exige non seulement une réflexion, mais aussi une action coordonnée, inclusive et prospective, ancrée dans les réalités africaines.

Rapports des chapitres nationaux.

Aperçu des rapports nationaux.

Une session plénière dédiée a été organisée pour présenter les rapports des chapitres nationaux de SAMIN. Cette session a souligné le glissement stratégique vers le plaidoyer et la mise en œuvre au niveau national. Les pays ayant présenté un rapport étaient :

- Zimbabwe
- Malawi
- Botswana
- Zambie

Chaque rapport a mis en évidence des contextes, des réalisations, des défis et des priorités propres à chaque pays, illustrant la diversité des réalités migratoires à travers la région.

Chapitre national du Zimbabwe :

Le chapitre du Zimbabwe a fait état de progrès importants depuis sa création en août 2024. Parmi les principales réalisations figurent des ateliers de renforcement des capacités sur la protection des migrants et la traite des êtres humains, une collaboration avec des institutions académiques, ainsi que l'élaboration d'une base de données nationale des organisations œuvrant pour les migrants. Le chapitre a souligné l'importance de la collaboration multipartite et de la recherche continue pour un plaidoyer efficace.

Chapitre national du Malawi :

Le chapitre du Malawi, créé en novembre 2024, s'est concentré sur le renforcement des capacités et l'engagement avec les acteurs gouvernementaux, notamment autour de la protection des réfugiés et des discours sécuritaires. Le chapitre a donné la priorité à la planification stratégique, à la cartographie des parties prenantes et au renforcement de sa visibilité afin d'accroître l'impact de son plaidoyer.

Chapitre national du Botswana :

Le rapport du Botswana a mis en évidence d'importantes réformes juridiques et politiques, notamment l'adoption de la loi sur la reconnaissance et la gestion des réfugiés (Refugees Recognition and Management Act, 2024), qui accorde aux réfugiés le droit de travailler et de s'intégrer dans les communautés. Le chapitre suit activement les réformes constitutionnelles et législatives, en accordant une attention particulière à la violence basée sur le genre et à l'accès aux soins de santé pour les migrants.

Chapitre national de la Zambie :

Le chapitre de la Zambie a rendu compte de sa création formelle en 2025 et de son engagement auprès du monde universitaire, de la société civile, des journalistes et de hauts responsables gouvernementaux. Les principaux axes de travail comprenaient la réforme des politiques, les partenariats stratégiques,

l'engagement auprès des parlementaires et la prise en compte des préoccupations des anciens réfugiés. Malgré des contraintes de ressources, le chapitre a fait preuve d'une forte dynamique et d'un engagement institutionnel solide.

Remarques de clôture et adoption de la Déclaration de Boksburg.

La 6e Conférence politique annuelle de SAMIN s'est conclue sur une note forte de détermination collective, de réflexion et d'engagement tourné vers l'avenir. Au cours de ces deux journées, les participants ont revisité de manière critique le parcours de la gouvernance des migrations en Afrique australe depuis 2019, se sont confrontés aux réalités actuelles qui façonnent la mobilité et le déplacement, et ont formulé des engagements renouvelés ancrés dans les valeurs africaines de solidarité, de dignité et de responsabilité partagée.

La diversité des voix présentes, allant des décideurs politiques et organisations internationales aux chefs traditionnels, universitaires, acteurs de la société civile et groupes dirigés par des migrants et des réfugiés, a confirmé le postulat central de la conférence : une gouvernance efficace des migrations doit être inclusive, centrée sur les personnes et ancrée dans l'expérience vécue. Les discussions ont renforcé la compréhension selon laquelle la migration en Afrique n'est ni une anomalie ni une crise, mais un processus social, économique et culturel de longue date qui exige une gouvernance cohérente, humaine et tournée vers l'avenir.

L'un des principaux résultats de la conférence a été l'**adoption de la Déclaration de Boksburg**, un instrument politique et de plaidoyer historique qui consolide les délibérations, les priorités et la vision commune de SAMIN et de ses partenaires.

La Déclaration de Boksburg.

Aperçu de la Déclaration de Boksburg

La *Déclaration de Boksburg sur la migration, la mobilité et la responsabilité partagée dans un climat changeant* a été formellement adoptée par les participants de la 6e Conférence politique annuelle de SAMIN, tenue à Boksburg les 21 et 22 octobre 2025. S'appuyant sur les déclarations et communiqués antérieurs de SAMIN, dont la Déclaration de Benoni, la Déclaration de Boksburg reflète une réponse approfondie et évoluée aux dynamiques migratoires contemporaines en Afrique australe et sur le continent africain.

La Déclaration s'ancre fermement dans des cadres régionaux et internationaux tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Pacte mondial sur les migrations) et la Convention de Kampala, tout en soulignant que les solutions durables doivent être ancrées dans les réalités africaines, des perspectives décoloniales et des systèmes de solidarité tels que l'Ubuntu.

Principes fondamentaux de la Déclaration

Au cœur de la Déclaration de Boksburg se trouvent plusieurs principes transversaux destinés à orienter le travail de SAMIN et le plaidoyer régional à l'avenir :

- La gouvernance des migrations doit être fondée sur la **dignité humaine, l'égalité, la non-discrimination et la solidarité panafricaine** ;
- La xénophobie, l'afrophobie et la criminalisation du statut migratoire sont fondamentalement incompatibles avec les valeurs africaines de coexistence et d'Ubuntu ;
- La migration doit être reconnue comme une composante intégrale du développement africain, de l'intégration régionale et de la résilience ;
- L'élaboration de politiques participatives et fondées sur des données probantes doit être privilégiée, en combinant des données désagrégées avec des connaissances qualitatives ancrées dans les communautés ;
- La responsabilité de la gouvernance des migrations est partagée aux niveaux local, national, régional et international.

La Déclaration reconnaît également explicitement le rôle de premier plan des chefs traditionnels et religieux, des organisations dirigées par des migrants et des réfugiés, des mouvements de femmes et des détenteurs de savoirs autochtones dans la promotion de la protection, de la cohésion sociale et d'une gouvernance inclusive.

Réflexions finales.

L'adoption de la Déclaration de Boksburg représente à la fois l'aboutissement de la 6e Conférence politique annuelle de SAMIN et un nouveau départ. Elle offre un cadre commun pour l'action, la redevabilité et la solidarité, renforçant le rôle de SAMIN en tant que plateforme essentielle pour faire progresser une gouvernance des migrations dirigée par les Africains et centrée sur les personnes.

Au moment de quitter Boksburg, les participants ont partagé le constat que les défis auxquels sont confrontés les migrants et les réfugiés sont complexes et évolutifs, mais non insurmontables. Grâce à un engagement collectif, à des données probantes solides et à une collaboration soutenue, la vision exprimée dans la Déclaration de Boksburg trace une voie claire vers des systèmes migratoires plus justes, plus humains et plus inclusifs en Afrique australe et au-delà.

[La Déclaration de Boksburg, adoptée par le Réseau des migrations d'Afrique australe \(SAMIN\)](#)